

Un accord et une XP de reprise pour Lyon ?

Alors que la reprise du trafic se confirme de jour en jour et que notre centre reste marqué par un sous-effectif important, le SNCTA a obtenu de la Direction des opérations une inflexion sensible.

Une prise de conscience

Le SNCTA n'a eu de cesse d'alerter la direction parisienne sur le sentiment d'abandon ressenti par nombre de contrôleurs lyonnais.

Alors que de vives oppositions se sont manifestées à l'occasion des « discussions » sur le tour de service depuis début mars, la DSNA semble avoir pris conscience des problématiques lyonnaises et souhaite manifestement « tendre la main » au centre. Dans un courrier adressé à l'ensemble des contrôleurs, le directeur des opérations, reconnaît les efforts faits jusque là pour « boucher les trous ». S'ajoute à cette reconnaissance une forme d'accord « gagnant-gagnant » portant sur plusieurs points sur lesquels le SNCTA n'a cessé d'interpeller l'administration depuis des mois, voire parfois des années :

☀ la prise en compte de certaines problématiques de sécurité, en particulier la question des incursions de piste et des « reprises » des espaces de Chambéry lorsque l'organisme de Chambéry est fermé.

Des réunions bilatérales ont déjà eu lieu entre le SNCTA et l'administration sur ces sujets. Premier résultat visible : la mise en service du nouveau radar sol, doté d'un filet de sauvegarde, est désormais annoncée pour juin 2022 ;

☀ le traitement de la question du sous-effectif au travers d'un plan pluri-annuel d'affectation, afin d'alimenter régulièrement le centre dans le but de faire remonter le nombre de PC qualifiés ;

☀ un travail sur la réduction des durées de formation à Lyon ;

☀ un travail sur une rénovation lourde de notre vigie actuelle ;

☀ la possibilité de mettre en place un tour de service XP « de reprise » à Lyon en 2022.

Ces annonces sont de nature à apaiser le climat actuel. À condition qu'elles soient suivies d'effet.

Si la plupart de ces points nécessiteront encore des semaines ou des mois de travail, il y avait urgence à travailler sur la question d'un éventuel TDS XP « de reprise », l'été étant désormais proche.

Qu'est-ce qu'un TDS XP « de reprise » ?

Négocié par le SNCTA, le cadre d'une XP « de reprise » est fixé par un arrêté national.

Pour ce qui concerne la « mécanique » du tour de service, il n'y a pas de différence avec le tour de service XP pratiqué à Lyon en 2019 : certains cycles sont « densifiés », par l'ajout dans le cycle d'une vacation Je, faisant l'objet d'une récupération. Afin de limiter la fatigue, toutes les vacations de jour sont limitées à 8h30.

Du côté des PC détachés, assistants de subdivision et experts opérationnels, un certain nombre de recyclages sont dirigés afin de renforcer la capacité.

La principale modification d'une XP « de reprise » porte sur son mode de valorisation. L'expérimentation fait l'objet d'un versement mensuel fixe, puis d'un « solde » en fin d'année. Ce fonctionnement vise à éviter de renouveler la situation de l'année 2020 : le « solde » est calculé en fonction du nombre de cycles densifiés effectivement réalisés par le centre au cours de l'année. En cas d'évènement majeur (nouveau pic épidémique par exemple), le nombre de Je peut être réduit. Plus question donc d'un éventuel « reliquat » qui serait reporté sur une année ultérieure, comme la DSNA avait essayé de l'imposer en 2020 et que le SNCTA avait refusé, conduisant à l'arrêt des XP.

Pourquoi un TDS XP pour Lyon en 2022 ?

Au cours de l'été 2022, la plupart des équipes compteront seulement 11 PC. Alors que la reprise se confirme de jour en jour, un tour de service XP permettrait d'offrir aux contrôleurs lyonnais un cadre alternatif pour « passer l'été ».

Le tour de service « classique » (ou « 2002 ») fera travailler les contrôleurs sur des vacances longues (jusqu'à 11 heures de jour), avec un nombre de contrôleurs présents plus faible et donc avec des secteurs chargés et/ou difficilement dégroupables. Sont également prévus des pseudo-recyclages dirigés ainsi que des vacances de renfort par les élèves titulaires de la MUI LOC.

Le tour de service « XP » permettra lui de disposer d'un effectif présent chaque jour supérieur, avec des vacances de durée limitée (8 h 30 maximum de jour), chaque PC devant effectuer, en moyenne, entre 5 et 6 Je de début mai à mi-septembre. Il permettra une gestion plus facile et lisible des journées chargées pour les chefs de tour.

Un TDS XP n'est pas magique : il ne peut pas résoudre tous les problèmes posés par le sous-effectif. C'est un cadre de travail alternatif au tour de service « classique », une autre façon de travailler, qui prend mieux en compte la gestion de la fatigue.

Le SNCTA n'a pas changé d'avis : le choix du tour de service doit être celui des contrôleurs

Depuis le 24 mars, suite à l'annonce du directeur des opérations, le bureau de section SNCTA a travaillé d'arrache-pied à la construction d'un accord « gagnant-gagnant ».

Le texte final a été envoyé aux organisations syndicales dans la nuit du 31 mars et le SNCTA soumettra cette proposition à consultation. Chaque contrôleur lyonnais concerné par le tour de service (ou susceptible d'être concerné) aura la possibilité de déterminer le positionnement du SNCTA en CT SNA-CE le 8 avril prochain.

Compte-tenu du timing extrêmement serré, la consultation aura lieu sous forme électronique, du 4 au 7 avril 2022. Les éléments pour participer à cette consultation seront adressés dans les boîtes mail professionnelles.

Un choix qui ne concerne pas que l'été 2022...

Il appartient désormais à chaque contrôleur de se prononcer.

Ce choix concernera non seulement le tour de service de l'été 2022 mais plus généralement l'avenir de notre centre : les contrôleurs souhaitent-ils saisir la main que semble vouloir leur tendre la DSNA sur la sécurité, les effectifs ou les conditions de travail ? Souhaitent-ils voir leurs efforts reconnus et valorisés dans le même cadre que celui applicable aux CRNA, CDG ou Nice ?

Il s'agit de choisir entre deux visions pour notre centre : d'un côté, celle de ceux qui plaident pour une forme de repli sur soi et qui parlent de « *suralimentation* » lorsque le SNCTA obtient des effectifs pour Lyon. De l'autre, celle du SNCTA, convaincu que Lyon peut et doit avancer, que le sous-effectif n'est pas une fatalité et que les contrôleurs sont capables d'efforts afin de rendre le meilleur service possible, pour peu qu'ils soient reconnus et valorisés.

Charge à chaque contrôleur de décider s'il souhaite que Lyon prenne le même train que les « grands » centres... ou pas.

Restez connectés, informez-vous, mobilisez-vous

Le bureau de section SNCTA organise des réunions d'information, tous les jours, du lundi 4 avril au jeudi 7 avril à 10h et à 13h30. Nous y présenterons, factuellement, les différents éléments de la proposition de tour de service XP « de reprise ».

Si vous ne pouvez pas assister à l'une de ces réunions, ou si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez contacter l'un des membres du bureau de section ou nous joindre à lfl@sncta.fr.

La DSNA semble vouloir « tendre la main » aux contrôleurs lyonnais et leur propose une forme d'accord, sur la sécurité, les effectifs, les tours de service et les conditions de travail.

Le SNCTA a travaillé à la construction d'un accord « gagnant-gagnant » pour un tour de service XP « de reprise » à Lyon, permettant de reconnaître et valoriser les efforts des contrôleurs lyonnais, dans le même cadre que les CRNA, CDG et Nice.

Le SNCTA consulte les contrôleurs lyonnais, du 4 au 7 avril 2022, le choix du tour de service devant être le choix de la salle.

MOBILISEZ-VOUS ! LE CHOIX DE VOTRE TOUR DE SERVICE 2022 ET DE L'AVENIR DE VOTRE CENTRE DOIT ÊTRE LE VÔTRE !